

COMMUNIQUE A LA PRESSE

Bruxelles le 23 juin 2017

Le CDH poignarde les Wallons et Bruxellois et... assassine le secteur public !
Ainsi donc, pour reprendre une expression qui a fait le tour des réseaux sociaux, « le CDH tourne kazakh... ».

Au-delà de la tranche de rire, de la boutade, de la « bien bonne », force est de constater que la sortie de Lutgen et du CDH ne fait rire personne, tant cette décision est politiquement irresponsable voir Kamikaze.

Elle plonge en effet la Wallonie, la Région bruxelloise et la Communauté française dans le chaos et de nombreux travailleurs dans le désarroi.

Nous aurions beau jeu de dire du CDH qu'il « prend en otage » les enseignants et les étudiants du secondaire qui attendent de savoir comment va s'organiser le cours de citoyenneté à la rentrée de septembre. Mais le CDH n'a pas poignardé que le PS. Il poignarde également des milliers de travailleurs de la fonction publique :

- Qu'advient-il du statut des accueillantes d'enfants conventionnées qui semblait enfin pouvoir aboutir en Communauté française ?
- En Région, quid du suivi de la convention sectorielle signée avec les organisations syndicales en septembre dernier ?
- Quid de l'extension de l'article 119 quater du code de la fonction publique wallonne qui devait permettre aux (trop) nombreux contractuels d'être nommés sur leur poste ?
- Quid au niveau des Institutions régionales de la mise en œuvre de la réduction du temps de travail pour le personnel des niveaux C et D de plus de 60 ans exerçant des métiers pénibles ?
- Quid du projet pilote de réduction collective du temps de travail dans les pouvoirs locaux et provinciaux ?
- Dans ces pouvoirs locaux (Provinces, CPAS, Intercommunales et Communes), les travailleurs peuvent-ils enterrer la convention sectorielle qui comprenait des volets importants et innovants en matière de formation et de gestion des ressources humaines ?

- Quid de la nouvelle politique des aides à l'emploi (ex-APE) fondamentale pour les pouvoirs locaux et qui doit débiter le premier septembre 2017.
- Quid enfin de la convention sectorielle du secteur non-marchand wallon ? ...

Autant de questions qui jettent le froid sur les dossiers essentiels sur lesquels les différents Gouvernements concernés et les organisations syndicales ont travaillé d'arrache-pied depuis 2014. Tous ces efforts pour rendre la fonction publique plus attractive et de la dignité aux fonctionnaires, premières victimes des multiples mesures du gouvernement fédéral, qui sont réduites à néant par le coup de chaud de messieurs Lutgen et Prévot.

En agissant de la sorte, le CDH ouvre la porte aux incertitudes, mais surtout réduit à néant les avancées des travailleurs du secteur public wallon, communautaire et local et qui devaient prendre forme dans les semaines qui viennent !

Ce n'est peut-être pas étonnant quand on entend de la bouche même de Maxime Prévot en comité C wallon qu'il n'a aucune affinité pour ce secteur et, donc pour ses travailleurs. Sachez d'ores et déjà que nous nous en souviendrons...

Olivier NYSSSEN
Secrétaire général
CGSP Admi